

Création d'un nouveau réseau d'assainissement entre Le Pecq, Le Vésinet, Montesson et Chatou

Dès la mi-septembre, des travaux d'assainissement de grande ampleur vont démarrer sur notre territoire. Programmés en 6 phases entre septembre 2022 et décembre 2023, il s'agit de créer un nouveau réseau, qui traversera les villes du Pecq, du Vésinet, de Montesson et de Chatou.

Objectif : délester le réseau actuel et limiter les déversements en Seine

« Le réseau de transport des eaux usées et pluviales des communes de Saint-Germain-en-Laye, le Pecq, le Vésinet, Croissy-sur-Seine et Bougival est à quasi-saturation, même par temps sec » indique Arnaud Pericard, 1^{er} Vice-président en charge de l'Eau et de l'assainissement, maire de Saint-Germain-en-Laye. Ces travaux d'envergure ont pour but de délester le réseau actuel et limiter ainsi les déversements en Seine lors des épisodes pluvieux. Il s'agit de créer un nouveau réseau, capable d'absorber les volumes supplémentaires liés à l'évolution démographique de notre territoire ».

De diamètre variant de 600 à 800 mm, en fonte, ce nouveau réseau s'étendra sur 4,9 km depuis la rive droite du pont du Pecq jusqu'à l'émissaire du SIAAP situé dans le quartier de Montesson-La Plaine où les eaux transiteront alors jusqu'à la station d'épuration du SIAAP – Seine Aval. Il traversera ainsi les villes du Pecq, du Vésinet, de Montesson et de Chatou, sous 2 mètres de profondeur.

Des travaux complémentaires sont également nécessaires pour assurer le bon écoulement des eaux dans les réseaux : la construction de 3 postes de pompage et la requalification de 2 postes existants.

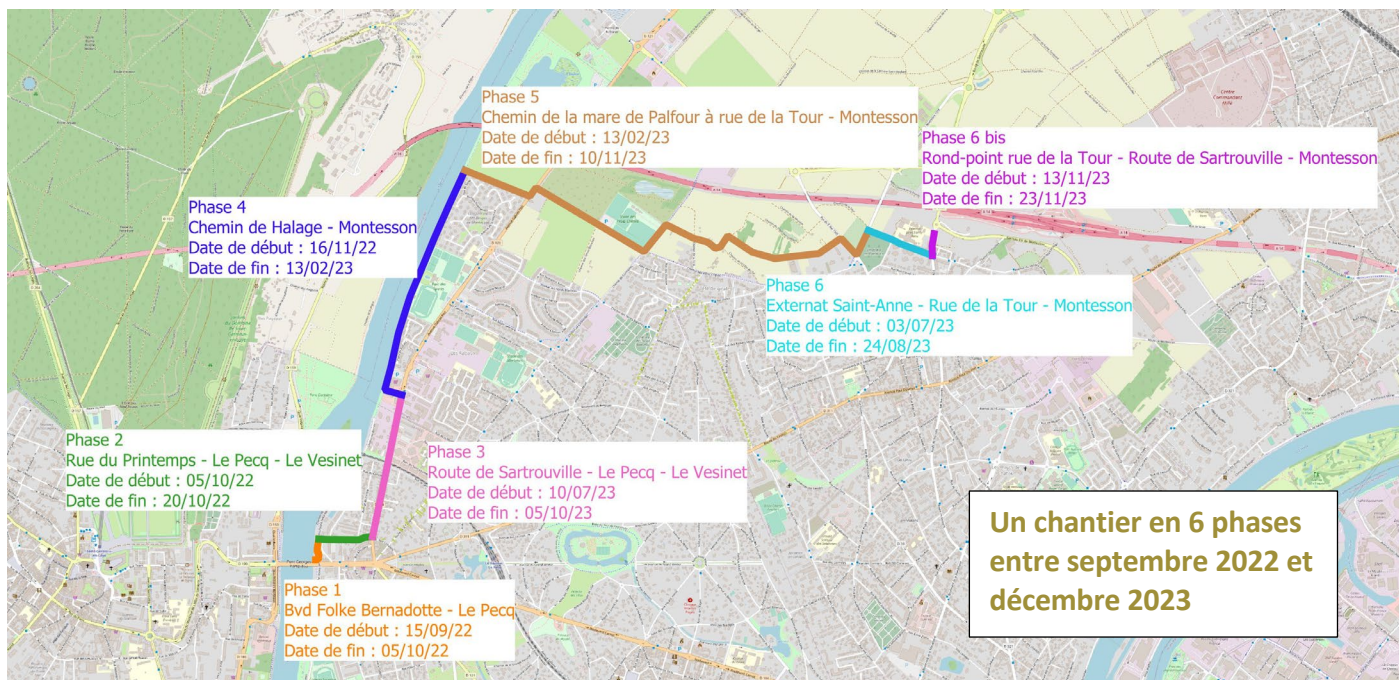


Coût de ces travaux d'envergure pour améliorer la qualité de l'eau de la Seine sur le territoire : 13,2 millions d'euros, pris en charge à hauteur de 4.7 millions d'euros par l'Agglo et 8,5 millions d'euros par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Le confort des riverains en priorité

La durée prévisionnelle des travaux est de deux ans, en 6 phases et concerne 4 communes. Des déviations et des aménagements sont prévus selon les communes. Les riverains seront informés par courrier et voie d'affichage tout au long du chantier.

Pendant toute la durée des travaux, les riverains auront systématiquement un accès piéton à leur domicile. La collecte des déchets sera également assurée : en cas d'impossibilité de passage du camion de collecte, l'entreprise procédera au transport des bacs des riverains concernés jusqu'aux extrémités de la zone chantier et à leur remise en place.



Le Pecq

La ville du Pecq est concernée par trois phases.

La première phase débutera le 15 septembre quai de l'Orme de Sully et boulevard Folke Bernadotte.

Les travaux se dérouleront du lundi au vendredi de 9h à 16h. La circulation se fera en demi-chaussée Quai de l'Orme de Sully. Le boulevard Folke Bernadotte sera fermé à la circulation entre la rue du progrès et la rue du Printemps. Des déviations ont été mises en place > Voir plans.

Une neutralisation partielle du stationnement sera nécessaire.

La deuxième phase débutera début octobre 2022 rue du Printemps pour une durée d'un mois.

Les travaux se dérouleront du lundi au vendredi de 8h à 17h avec circulation interdite aux véhicules pendant les horaires de chantier :

- du 5 au 20 octobre entre le bld Folke Bernadotte et l'avenue du Centre.
- du 20 octobre au 2 novembre entre l'avenue du Centre et la route de Sartrouville.

L'accès aux piétons sera maintenu.

Des déviations seront mises en place > Voir plans.

La troisième phase concernera la route de Sartrouville, depuis la rue du printemps, en direction de Montesson.

Ces travaux sont prévus à l'été 2023. *Plus d'infos à venir.*

Le Vésinet

La ville est concernée par 2 phases : 2 et 3

La phase 2 débutera début octobre 2022 rue du Printemps pour un mois.

Les travaux se dérouleront du lundi au vendredi de 8h à 17h avec circulation interdite aux véhicules pendant les horaires de chantier :

- du 5 au 20 octobre entre le bld Folke Bernadotte et l'avenue du Centre.
- du 20 octobre au 2 novembre entre l'avenue du Centre et la route de Sartrouville.

L'accès aux piétons sera maintenu.

Des déviations seront mises en place > Voir plans.

La troisième phase concernera la route de Sartrouville, depuis la rue du printemps, en direction de Montesson.

Ces travaux sont prévus à l'été 2023. *Plus d'infos à venir.*

Montesson

La ville est concernée par quatre phases.

Plus d'infos à venir.

Chatou

La ville est concernée par la dernière phase, soit à l'horizon fin 2023. *Plus d'infos à venir.*

**Contact pour toute information :
cyclesdeleau@casgbs.fr**